

**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 FEVRIER 2016**

**Un budget 2016 basé sur l'adaptation et l'anticipation**

Le débat sur les orientations budgétaires 2016 s'est tenu hier soir lors du Conseil municipal de Mérignac. Dans un contexte national et international tendu, Jean-Marc Guillembet, adjoint au Maire délégué aux finances a insisté sur le sens que l'on souhaite donner aujourd'hui aux décisions à prendre. La gestion de la dette est structurellement saine à Mérignac. La capacité de remboursement de la Ville est la meilleure de la Métropole.

Jean-Marc Guillembet a rappelé trois engagements municipaux majeurs : le maintien des taux de fiscalité, le maintien du niveau des subventions aux associations, le maintien du niveau d'investissement (en 2016 il avoisinera les 13 millions d'euros). Mérignac poursuivra une prudence budgétaire absolue et mettra en œuvre une stratégie offensive pour gérer de manière optimale les dépenses de fonctionnement. Pour ce faire, la municipalité a pour objectif d'analyser et prendre en compte les besoins réels des administrés. L'adaptation et l'anticipation seront les maîtres mots de ce budget 2016, « *Nous mettrons en œuvre les outils d'une gestion performante. Il s'agit avant tout d'éviter le robot systématique et uniforme. Nous avons des choix et des priorisations à effectuer* » a souligné Jean-Marc Guillembet.

Alain Anziani, Maire de Mérignac, a conclu les débats : « *Nous allons vous proposer un budget offensif dans lequel nous serons particulièrement vigilants aux économies de fonctionnement qui nous permettront de dégager des marges pour l'investissement. Nous menons également une réflexion autour de ressources financières nouvelles basées sur l'équité* ».

Le budget 2016 sera voté lors du Conseil municipal du 4 avril.

**Mérignac Soleil : le quartier de demain**

Une autre délibération importante était à l'ordre du jour : la signature de la convention de partenariat entre Bordeaux Métropole, la Ville de Mérignac, la Fab et l'Immobilière Castorama afin de formaliser les engagements de chacun dans la réalisation d'un projet urbain majeur. Le déménagement de Castorama, actuellement implanté avenue Kennedy, permettra de démarrer une opération « à tiroirs ». La parcelle de 3 hectares aujourd'hui occupée par Castorama permettra de réaliser des logements de qualité et abordables (avec une répartition entre logements locatifs sociaux et logements en accession). Ce projet de grande envergure porté par la Société Publique Locale La Fabrique Métropolitaine (La Fab) fait partie de l'opération « 50 000 logements le long des axes de transports en commun » lancé par la Communauté Urbaine de Bordeaux en 2010.

Thierry Trijoulet, adjoint au Maire délégué aux grands projets urbains a souligné les nombreux atouts du périmètre dans lequel se trouve actuellement la parcelle de Castorama : une localisation idéale prochainement desservie par la ligne A du tramway (extension vers l'aéroport) ainsi que la possibilité de paysager le site et le relier aux allées cavalières du Parc du château. La zone commerciale de Mérignac Soleil présente des ressources foncières très intéressantes et exploitables pour la création de logements, seul 20% du foncier est bâti.

**Contact presse :**

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69

[v.bougant@merignac.com](mailto:v.bougant@merignac.com)